

Pour des municipalités alliées des parents et des bébés

Les municipalités ont un rôle clé à jouer pour favoriser la santé et le bien-être des familles durant une grossesse et les premières années de l'enfant. En améliorant l'accès à la culture, aux loisirs, aux parcs, aux services de garde et aux activités communautaires, elles atténuent plusieurs défis des jeunes familles, brisent l'isolement et appuient le développement social. Par des aménagements pensés pour les familles, les municipalités encouragent également leur participation sociale et l'égalité.



Comment faire la différence?

1. Offrir des milieux de vie accueillants pour les tout-petits et leurs familles

- Aménager des espaces ludiques et des parcs pour les familles avec tout-petits, accessibles à courte distance des habitations, et faciliter leur accès pour les poussettes et autres équipements pour enfants.

2. Créer des environnements favorables à l'allaitement

- Faciliter l'allaitement en aménageant des espaces pour allaiter, tout en s'assurant que le droit d'allaiter partout et en tout temps est respecté.

3. Permettre à tous les parents de prendre soin de leur bébé

- Prévoir des espaces inclusifs non genrés pour permettre aux deux coparents de langer ou prendre soin de leur bébé.

4. Inclure des zones de fraîcheur et un accès à l'eau potable dans les lieux publics

- Aménager des espaces ombragés et rafraîchissants pour protéger les personnes plus vulnérables à la chaleur, comme les jeunes enfants et les personnes enceintes.

5. Renforcer et soutenir le réseau communautaire en périnatalité

- Faire connaître les services et activités offerts aux futurs et nouveaux parents, et mettre à disposition des locaux gratuits ou à loyer modique pour les organismes communautaires.

Inspirez-vous, passez à l'action!

Aménagements pour les familles

- Le **mini-gym** et le **Parc des petits pas** de la municipalité de Deschambault-Grondines sont des exemples d'installations de loisirs conçus sur mesure pour le développement des plus petits citoyens. Les balançoires intergénérationnelles gagnent aussi en popularité.
- Après Terrebonne et Mascouche, la Ville de Montmagny a emboîté le pas en installant **des bancs publics familiaux**. Ces bancs se distinguent par leurs accoudoirs inclinés, pensés pour le confort de l'allaitement, ainsi que par leur tablette intégrée pouvant servir de table à langer.
- L'initiative **J'ai soif de santé dans ma municipalité**, portée par le Collectif Vital, vise à faciliter la consommation d'eau dans les lieux publics en favorisant le repérage des points d'eau gratuits pour la population.



Allaitement

- Un modèle de résolution est disponible pour des **Municipalités favorables à l'allaitement**. En 2025, la **Ville de Longueuil** a rejoint le mouvement en créant des environnements plus accueillants et inclusifs, où l'allaitement est soutenu, respecté et normalisé dans les lieux publics comme dans les milieux de vie.
- Toutes les bibliothèques de la Ville de Laval sont équipées d'une **Zone d'allaitement** aménagée pour le confort des parents. On y trouve des fauteuils confortables, un repose-pied contenant un coussin d'allaitement, ainsi que de la documentation. Ces espaces, réservés en priorité à l'alimentation des nourrissons, visent à faciliter et normaliser l'allaitement dans les lieux publics.

Développer le réflexe FAMILLE

- Les municipalités peuvent adopter une politique familiale et obtenir la reconnaissance **Municipalité amie des enfants**, portée par l'organisme Espace MUNI. Cette reconnaissance souligne l'engagement d'une municipalité à respecter les droits des enfants et à intégrer leurs besoins, leurs priorités et leur voix dans les décisions, les politiques et les services publics.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces priorités et initiatives en périnatalité?

Visitez aspq.org | [Devenir parent](#).

Pour plus d'information, contactez : **Association pour la santé publique du Québec** • aspq.org | 514 528-5811 | info@aspq.org

© Tous droits réservés 2025